

1956 et 1964, ayant pour but «l'amélioration continue de la répartition territoriale des forces de production et l'augmentation du potentiel économique des régions, des districts et des villes moins développés».

En ce qui concerne les noms des étendues d'eau et des formes de relief, les recherches peuvent à l'avenir être dirigées vers les objectifs suivants:

Identification des noms dont la transcription erronée sur les cartes topographiques a conduit à l'altération de leur signification historique, géographique ou ethnographique;

Unification des noms de certaines sous-unités géographiques qui diffèrent parfois dans les travaux de différents géographes;

Etablissement d'un nom uniforme pour le même détail (rivière, montagne, etc.) qui connaît des dénominations différentes d'une localité à l'autre;

Inventaire, par une large collaboration avec les historiens, linguistes, géologues, sociologues, etc., de la nomenclature géographique sur le territoire de la Roumanie, spécialement à l'occasion de l'élaboration du grand dictionnaire géographique de la Roumanie;

Compilation d'une bibliographie relative au problème des termes géographiques roumains.

Grâce à tous ces travaux, on peut affirmer qu'à présent la normalisation des noms géographiques ne constitue plus de problème, d'autant moins que la langue roumaine ne comporte pas de dialectes qui pourraient entraîner des différenciations d'écriture et de prononciation.

En même temps, on attache une attention particulière à la précision de certaines dénominations géographiques, qui soulèvent des problèmes pour la normalisation internationale. A cet égard, on peut citer la division actuelle des Carpates roumaines sur les cartes — en Carpates occidentales, orientales et méridionales — qui produit des confusions lorsqu'il s'agit de la chaîne entière des Carpates comme, par exemple, dans le cas des Carpates orientales qui acquièrent alors un sens particulier. C'est pourquoi l'on a proposé de revenir aux noms donnés depuis longtemps par le géographe S. Mehedinti, à savoir: les «Carpates daces» à la place des Carpates orientales, les «Carpates gètes» à la place des Carpates méridionales et les «Carpates romaines» à la place des Carpates occidentales, noms ayant une signification historique.

### DOCUMENT PRÉSENTÉ PAR LA FINLANDE<sup>1</sup>

Il existe en Finlande une coopération étroite et régulière entre cartographes et toponymistes. L'Office national de topographie, qui est chargé des cartes finlandaises, s'occupe de recueillir à pied d'œuvre les noms géographiques, choisit les noms pour les cartes et, avant le tirage, les soumet pour révision au Service des archives toponymiques ou, la Finlande étant bilingue, à la Société littéraire suédoise en Finlande. Le Parlement a recommandé de consulter sur ces questions les experts en matière linguistique. Pour la correction et la vérification des noms, on se fonde sur le répertoire des noms géographiques, les cartes et autres données que peut fournir le Service des archives toponymiques, ainsi que sur les manuels de normalisation<sup>2</sup>.

La recherche sur le terrain de données relatives aux noms géographiques du pays tout entier, puis le traitement de ces données au bureau, représentent une tâche complexe au cours de laquelle se posent la plupart des problèmes mentionnés dans le rapport du Groupe d'experts des noms géographiques. Pour donner une idée de la somme de travail déjà accomplie, il suffit de dire que pour l'établissement des cartes finlandaises de base au 1/20 000, actuellement en cours, on a recueilli environ 700 000 noms jusqu'à présent. Le travail sera achevé au début de la décennie 1970-1980. Plus d'un million de noms figureront alors dans cette série de cartes normalisées. Le répertoire des noms géographiques recueillis pour les cartes de base est utilisé comme nomenclature pour les cartes à échelle plus réduite. Lors de la révision d'une carte, les noms sont vérifiés et rectifiés.

On a apporté un soin particulier à la normalisation des noms géographiques d'une nouvelle carte au millionième, actuellement en préparation. Le but essentiel de ce nouveau type de carte est de situer les quelque 8 000 noms géographiques les plus importants de la Finlande. Un index rotatif permet de retrouver rapidement sur la carte les noms

mentionnés sur une liste. Cette carte correspondra évidemment au type dont les services cartographiques étrangers ont besoin et qu'ils peuvent utiliser pour établir leurs cartes de la Finlande.

L'orthographe finlandaise des toponymes étrangers composés a évolué dans une direction légèrement différente de celle des noms composés finlandais. Dans les noms étrangers composés (principalement les noms consacrés), les éléments ont été écrits en mots séparés plus souvent que dans les noms proprement finlandais. Nous avons par exemple écrit «Guinean lahti» (golfe de Guinée) mais «Suomenlahti» (golfe de Finlande); «Viktorian järvi» (lac Victoria) mais «Hiidenjärvi» (un lac de Finlande); «Musta meri» (mer Noire) mais «Selkämeri» (partie du golfe de Botnie), etc. Probablement parce que les toponymes étrangers reviennent moins fréquemment dans la conversation quotidienne que les toponymes nationaux, leur orthographe, influencée par d'autres langues, n'a pas été aussi bien établie que celle des noms de lieux finlandais. C'est pourquoi le Service finlandais des archives toponymiques a récemment recommandé d'appliquer les mêmes règles orthographiques aux noms composés consacrés désignant des lieux étrangers qu'aux toponymes nationaux. Cette recommandation est ainsi conçue:

1. Lorsque le déterminatif (première partie du nom géographique) est un nom singulier au nominatif, le nom est écrit en un seul mot, par exemple «Kapkaupunki» (Le Cap), «Bahamasaaret» (îles Bahamas), «Comojärvi» (lac de Côme). Les noms géographiques comportant une partie dite épexégétique (en apposition) doivent être eux aussi écrits en un seul mot, parce qu'il peut être très difficile de les distinguer de la catégorie qui précède; par exemple «Araljärvi» (mer d'Aral), «Atlasvuoristo» (monts Atlas).

Lorsque le déterminatif est un nom singulier au génitif, le nom s'écrit en un seul mot, par exemple «Genevenjärvi» (lac de Genève), «Adrianmeri» (mer Adriatique), «Gibraltarin salmi» (détroit de Gibraltar), sauf quand:

a) La désinence marquant le génitif est séparée par une apostrophe indiquant que la dernière lettre ne se

<sup>1</sup> Le texte original de ce document, soumis en anglais, a paru sous la cote E/CONF.53/L.70.

<sup>2</sup> Viljo Nissilä: *Suomalaista nimistöntutkimusta* (De la recherche des noms en Finlande), Helsinki, 1962; Viljo Nissilä: *Paokannimistömmen huolto ja suojele* (Protection et conservation de nos noms géographiques), Helsinki, 1965.

prononce pas, par exemple «Calais'n salmi» (pas de Calais);

b) Le déterminatif est lui-même un mot composé, par exemple «Kap Verden saaret» (îles du Cap-Vert);

c) Les deux parties du nom géographique ont un accent distinct, par exemple «Nubian aavikko» (désert de Nubie), «Englannin kanaali» (la Manche), «Wegenrin jäätikkö» (Inlandsis Wegener), ou quand la dernière partie du nom désigne une chose construite par l'homme, par exemple «Suezin kanava» (canal de Suez), «Hooverin pato» (barrage Hoover);

d) Les deux parties du nom géographique sont des noms propres, par exemple «Espanjan Guinea» (Guinée espagnole);

e) La dernière partie du nom est un mot composé, par exemple «Atlantin valtameri» (océan Atlantique), «Amerikan yhdysvallat» (Etats-Unis d'Amérique).

Lorsque le déterminatif est un nom pluriel au génitif, le nom géographique s'écrit en deux mots, par exemple

«Brittein saaret» (îles Britanniques); «Alankomaiden Antillit» (Antilles néerlandaises).

2. Lorsque le déterminatif est un adjectif et que la deuxième partie du nom géographique est un nom propre, on emploie un trait d'union, par exemple «Uusi-Seelanti» (Nouvelle-Zélande), «Isot-Antillit» (Grandes Antilles), «Vähä-Aasia» (Asie Mineure), sauf lorsque l'accent est à peu près le même sur les deux éléments, par exemple «Brittiläinen Columbia» (Colombie britannique), «Dinariiset Alpit» (Alpes dinariques).

Lorsque la deuxième partie du nom géographique est un terme générique non composé, le nom s'écrit en un seul mot, par exemple «Kuollutmeri» (mer Morte), «Isokanjonit» (Grand Canyon).

Lorsque la dernière partie du nom géographique est un mot composé, le nom s'écrit en deux mots, par exemple «Dominikaaninen tasavalta» (République Dominicaine), «Pohjoinen jäämeri» (océan Arctique), «Iso valtameri» (océan Pacifique), «Brittiläiset Salomoninsaaret» (îles Salomon britanniques), «Iso Karkujärvi» (Grand lac de l'Ours).

## DOCUMENT PRÉSENTÉ PAR LE GHANA<sup>1</sup>

La question de la normalisation des noms géographiques au Ghana n'est pas simplement théorique: c'est un problème tout à fait pratique et urgent. Le centre des activités concernant les noms géographiques est le Service topographique du pays, chargé de la préparation et de la publication de toutes les cartes officielles au Ghana. Les cartes publiées par ce service sont largement utilisées au Ghana et ailleurs et on en est venu à le considérer comme l'autorité principale en matière de renseignements relatifs aux noms géographiques du Ghana.

Avec le développement de l'administration publique, plusieurs autres organismes sont apparus, qui utilisent les noms géographiques publiés par le service topographique ou sont eux-mêmes en mesure d'influer sur l'adoption et la diffusion des diverses représentations graphiques de ces noms. Les plus importants de ces organismes sont:

Le Département des travaux publics, chargé de la construction des routes et de l'installation des panneaux de signalisation indiquant les noms des localités;

Le Service des postes, qui publie entre autres un annuaire des téléphones contenant la liste de nombreuses localités dotées de services postaux;

L'Office démographique: des recensements ont été effectués au Ghana ou dans diverses parties du pays depuis 1891 et chaque recensement a donné lieu à la publication d'un rapport contenant une liste des localités, avec le chiffre de leur population. Cependant, jusqu'au recensement de 1960, le premier véritablement moderne pour lequel on ait utilisé les méthodes scientifiques, il n'existait pas au Ghana de service démographique permanent et l'existence de cet aspect de l'administration publique ne se manifestait que par la publication des rapports sur les recensements. Depuis 1960 un Office démographique permanent a été créé et cet organisme constitue une importante source de données sur les noms géographiques ainsi que sur les caractéristiques démographiques des localités.

Le recensement de 1960 a donné lieu à la publication de plusieurs volumes dont beaucoup contiennent des renseignements sur les localités et autres entités géographiques présentant un intérêt démographique comme, par exemple, les divisions administratives. Il n'y a aucun doute que ces publications représentent les listes les plus complètes de noms de localités qu'on puisse trouver dans le pays.

En déterminant les noms géographiques à inclure dans les documents publiés au sujet du recensement de 1960, l'Office a utilisé diverses sources. On s'est tout d'abord servi, pour l'établissement des cartes des secteurs de recensement, des noms géographiques figurant sur les cartes topographiques publiées. Ensuite, les géographes et le personnel des équipes mobiles, puis les compilateurs travaillant sur ces noms ont dû choisir parmi les diverses formes et, dans certains cas, entre un ou plusieurs noms ou représentations graphiques. En troisième lieu, diverses listes des localités comme celles qu'utilisent les services fiscaux pour la collecte des taxes locales ou celles dont se sert le Ministère de l'intérieur pour les besoins électoraux ont été mises à contribution, encore qu'on n'ait pas toujours très bien su quelle était exactement l'autorité à l'origine des formes employées. Enfin, pendant la mise au point finale des rapports de recensement précédant la publication, on a utilisé les compétences des experts de l'Office linguistique ghanéen en matière d'orthographe vernaculaire.

Le résultat est qu'aujourd'hui, si nous avons une liste très complète des noms de lieux, il existe pour beaucoup d'entre eux de grandes divergences entre les représentations graphiques, ou même les formes, figurant, d'une part, dans les publications de l'Office démographique et, d'autre part, sur les cartes publiées par le Service topographique.

Le problème qui se pose au pays n'est pas simplement celui de concilier les données provenant de ces deux sources; il consiste principalement à établir avec certitude si l'une des formes actuellement utilisées dans les divers contextes susmentionnés est vraiment authentique, correcte et acceptable, compte tenu des règles orthographiques en vigueur dans diverses parties du pays, ainsi que des normes que doit observer le Service topographique dans la transcription des noms géographiques sur des cartes destinées tant à

<sup>1</sup> Le texte original de ce document a paru sous la cote E/CONF.53/L.74.